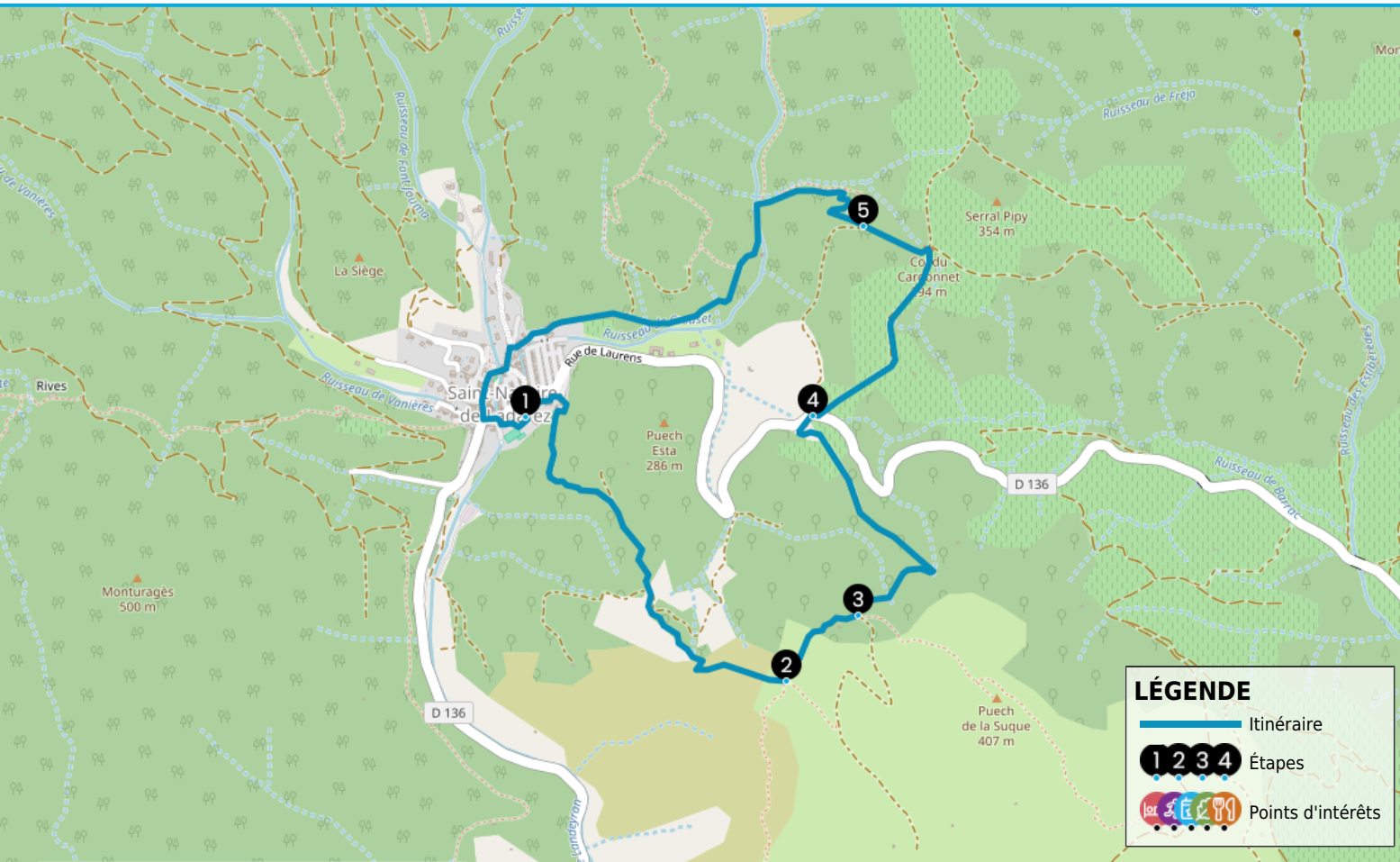


RANDONNÉE SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ "RAOUTA SAOUMAS"

https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/randonnee-saint-nazaire-de-ladarez-raouta-saoumas-saint-nazaire-de-ladarez_TFOITLAR034V51GFBL/



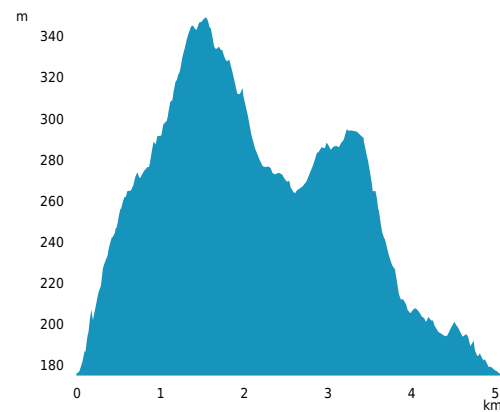
INFOS PRATIQUES

- Pédestre
- SAINT-NAZAIRE-DE-LADAREZ
- Boucle
- 5.2km
- 1h 45 min
- ★★★★☆ Moyen
- + 229m
- 229m



Balisage :

Labels : Sentiers d'intérêt de pays



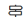
PROFIL DE DÉNIVÉLÉ

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



COMMENT VENIR ?

-  **PARKING STADE DE LA MADELEINE LAISSAC**
Derrière la mairie rue du stade
34490 SAINT NAZAIRE DE LADAREZ
-  **Accès :**
Stade Madeleine Laisac derrière la mairie. Traverser le village en direction de Laurens, passer devant la mairie et prendre à droite la rue du stade.
- QUI CONTACTER ?**
-  **Office de Tourisme "Les Avant-Monts"**
Tel : +33 4 67 36 67 33
Site : www.haut-languedoc-vignobles.com/preparez/parcourir-nos-itineraires/fiches-randos-pedestres/randonnee-saint-nazaire-de-ladarez-raouta-saoumas-1949605

“Raouta Saoumas”, ancien chemin muletier, abrupt et caillouteux, utilisé autrefois par les bergers et leurs troupeaux, vous invite à suivre leurs pas. A travers ce parcours pittoresque, admirez le formidable travail des anciens, ces terrains en terrasses ceints de murets de pierres sèches et au loin le magnifique paysage sur la plaine.

Nos conseils

Recommandations générales :

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes.

Certains itinéraires peuvent être dangereux.

- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques :

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Les étapes du circuit

- 1 De Départ Parking à Panorama col**
Du parking, dos au stade, remonter vers la rue principale (rue de la Tannerie). Dans la montée, emprunter la première ruelle à droite, monter à droite et encore à droite le chemin de la Suque. Passer les barrières en bois et suivre le sentier qui grimpe au dessus du village jusqu'à une piste. La prendre à droite. Au croisement, monter en face. Ignorer le sentier à droite et continuer à gauche jusqu'au col (vue panoramique).
- 2 De Panorama col à Aire de pique-nique**
345 m, 31 T 506903 4816563 Au col, emprunter le petit sentier herbeux de gauche (bien suivre le balisage) puis longer un large muret de pierres descendant pour arriver à une large piste. Accès au sommet du Puech de la Suque : aller à droite puis, tout de suite, monter à gauche le petit sentier le long de la large muraille, ancien oppidum romain (vue sur la plaine).
- 3 De Aire de pique-nique à Croix de Barrac**
336 m, 31 T 507101 4816745 Descendre à gauche sur 900 m et rejoindre la route D 136 (aire de pique-nique à gauche).

4

De Croix de Barrac à Descente sentier

260 m, 31 T 506977 4817289 Traverser la route et s'engager en face au niveau de la croix de Barrac. Poursuivre tout droit et rallier une petite route. La suivre à gauche sur 200 m.

5

Descente sentier

295 m, 31 T 507113 4817808 Quitter le chemin goudronné et descendre à droite par une sente pentue. Traverser le ruisseau de Crouset à gué et continuer à gauche. Passer devant les ruines d'un moulin à huile datant du 17^e siècle et longer une plantation de résineux par la droite. Au bout, tourner à droite et rester sur la voie principale. Au village, en bas de la rampe, tourner à droite (rue des Pouzadous), puis à gauche (rue du Barry-Haut) et enfin à droite rue des écoles. Déboucher rue de Béziers. Prendre à gauche et passer devant l'église. Au monument, bifurquer à droite, passer entre l'aire de jeux et le terrain de sport et regagner le parking.

